

Conseil d'école – Jeudi 15 juin 2017

personnes présentes :

enseignantes : Mmes Quillot Dorothée, Romoeuf, Emmuelle, Pedrini Céline, Jacquier Anne-Séverine

mairie : Mmes Simian Mireille, Simian Marie-Odile

Atsem : Mmes Mortamais Christianne et Politi Jeanne

parents d'élèves : Mmes Perinet Géraldine, Allègre Mégane, Bonnet Patricia, Grosjean Céline, Croisier Marie-Laure, Mr Dronnet

excusés : Madame Gallardo Delphine, Mr pastor, DDEN

Annonce du départ de Mme Gallardo et de l'arrivée d'une nouvelle enseignante, Virginie Dritti.

Annonce du départ de Mme Pedrini et de l'arrivée d'un nouveau complément pour Mme Jacquier

Point sur le projet d'école autour des contes traditionnels

Travail sur les contes tout au long de l'année, venue d'un conteur, carnaval sur le thème des contes aussi. Le spectacle de la kermesse a également été conçu autour des contes.

Ce projet sera poursuivi l'année prochaine, car le thème est très riche et porteur auprès des enfants.

La sortie scolaire à Miripili s'est bien passée malgré la pluie. Quelques maîtresses ont été un peu déçues et notent la difficulté à encadrer dans le parc et le manque d'accompagnement des employés du parc, le manque de personnel et de théâtralisation. Malgré tout, les enfants étaient contents.

Bilan OCCE :

679 euros

1 206,38 de jeux pour les 4 classes.

436 euros cinéma

650,04 euros carnaval

282,80 euros miripili

TOTAL 3 254,31 EUR

Financement des sorties et spectacles

En ce qui concerne les sorties nous remercions la mairie pour sa participation. Nous remarquons cependant que les tarifs pour les déplacements en car sont de plus en plus chers et le budget de la mairie ne permet plus de couvrir tous les frais, notamment pour la sortie de fin d'année.

La directrice demande si le bus pour la répétition de la kermesse à Louise Labé est toujours prévu par la mairie ? L'année dernière la mairie avait financé ce trajet. Mme Simian dit que ce trajet est bien prévu par la mairie.

Nous posons la question car les cars ont été réservés mais officiellement nous n'avons pas eu d'accord de la mairie pour le budget malgré plusieurs mails qui ont été envoyés.

A propos de la Kermesse, les enseignantes demandent aux parents d'élèves de bien dégager les

coulisses et de mettre des barrières pour délimiter l'espace devant la scène qui sera réservé aux enfants. Il s'agit d'une nouvelle organisation que les enseignantes souhaitent tester afin d'éviter aux enfants de patienter dans les coulisses et de leur permettre de voir les autres classes danser.

Les enseignantes remercient vivement les parents d'élèves pour avoir financé le conteur, une partie du carnaval, planète vélo et la sortie de fin d'année. Ils précisent que sans ce financement toutes ces activités ne seraient pas réalisables.

Les parents d'élèves demandent la facture de la prestation pour le carnaval.

Question des enseignantes aux parents d'élèves : pensez vous financer autant de projets l'année prochaine ?

Réponse : Oui à peu près autant mais tout dépendra de la vente de fromages et des recettes de la kermesse.

Une enseignante informe que la chocolaterie de Chasse-sur-rhône propose des ventes de chocolats au moment des fêtes de Noël, pourquoi ne pas organiser cela l'année prochaine ? Certains parents proposent aussi la chocolaterie de Saint Symphorien d'Ozon.

Pour les lots de la kermesse la plupart des commerçants ont accepté de faire des dons. Cette année se sont les enseignantes de l'école maternelle qui ont effectué la recherche de lots et organisé la tombola.

Nouveau projet d'école

L'IEN impose 3 axes :

- 1 parcours maternelle pour renforcer la cohérence sur le cycle et les relations école/familles
- 1 parcours citoyen
- 1 parcours d'éducation artistique et culturel

Les enseignantes envisagent de progressivement mettre en place sur 5 ans :

- Un livret d'accueil pour tous les parents qui sera remis lors de la réunion de classe en début d'année (sauf pour les PS qui le recevront lors du pré-accueil en juin). Ce livret permettra de regrouper toutes les informations concernant le fonctionnement, le quotidien, les horaires...Il ne s'agit pas d'un règlement mais bien d'un livret informatif qui sera mis à jour chaque année en fonction des changements.
- Créer des règles de vie communes dans toutes les classes pour plus de cohérence et permettre aux enfants de mieux intégrer les règles (ce qu'on a le droit de faire ou ce qu'il ne faut pas faire)
- Parcours citoyen : Sécurité routière (planète vélo notamment) et sécurité domestique (au quotidien, en décroisement avec les GS et éventuellement une visite à la caserne).
- Dès l'année prochaine sera mis en place une éducation éco-citoyenne (tri des déchets, récupération des piles...) qui inclura la participation des parents (partenariat possible avec le SITOM ou le SMIRIL)
- Parcours d'éducation artistique et culturelle : Elaboré en lien avec l'élémentaire. Il s'agira d'un porte-voix ou autre format qui permettra de répertorier toutes les œuvres et artistes étudiés tout au long de la scolarité ainsi que les comptines, chansons et poésies étudiées chaque année.

EFFECTIFS / Ouverture de classe

Nous sommes pour le moment à 125 inscrits pour la prochaine rentrée, sachant que le seuil pour une ouverture de classe est à 124 enfants. Mme Simian confirme l'ouverture d'une classe validée par l'inspecteur. Il s'agira peut-être d'un algeco qui sera placé dans la cour de récréation près de la cabane à vélo, mais rien n'est arrêté. Cette solution est temporaire, en attendant de pouvoir récupérer la salle de classe occupée par la crèche. Un nouveau bâtiment pour le multi-accueil doit être construit. La mairie en fait une priorité d'ici à 2 ans.

L'ouverture de classe ne sera confirmée que le jour de la rentrée. L'IEN viendra compter les enfants et prendra sa décision. Cela implique que les enfants seront répartis après la rentrée dans les nouvelles classes et que le/la nouvel-le enseignant-e n'arrivera qu'après la rentrée. Il faut donc s'attendre à une rentrée compliquée pour les enseignantes et pour les enfants.

Les parents d'élèves demandent si la mairie va recruter une nouvelle ATSEM. Mme Simian dit qu'il n'y aura pas de nouvelle ATSEM pour l'instant. Nous soulignons que la situation sera donc compliquée, tant pour les ATSEM que pour les enseignantes de l'école.

Mme Simian dit que l'IEN a confirmé l'ouverture de classe sans attendre la rentrée. Mme Jacquier va contacter l'IEN pour clarifier la situation afin de pouvoir anticiper au mieux la préparation de la rentrée et la répartition des enfants dans les classes.

-Les parents d'élèves demandent si la cour ne sera pas trop petite pour le nombre d'élèves ?

-Si l'ouverture de classe se confirme cela va représenter un très gros changement dans l'organisation de la vie de l'école pour la gestion des différents espaces (salle de danse, de musique, de motricité, couchettes...).

Questions pour la mairie :

- Peut-on prévoir une commission pour les dérogations l'année prochaine afin de permettre un traitement des demandes selon les raisons invoquées par les parents plutôt que d'appliquer la logique du « premier arrivé premier servi »? La mairie précise que les dérogations dans la commune ne sont accordées que pour des raisons liées aux nourrices. Quid des dérogations hors commune ? La mairie précise que ces demandes sont très rares et que l'organisation de cette commission serait à priori trop compliquée.
- De gros travaux sont-ils prévus pour l'école ?
- Avez-vous prévu de refaire le sol de la cour car il y a souvent de très grosses flaques et le sol vert autour des jeux commence à se décoller ? La mairie précise qu'il faut inclure cela à la demande de gros travaux et que cela risque de dépendre de l'ouverture de la classe.
- Avez-vous prévu de couvrir le préau ? Cela fait plusieurs années que l'école fait la demande.
- Que va-t-on faire du garage à vélo et des jeux si on doit installer un algeco dans la cour ?
- Demande d'avoir un accès Internet dans toutes les classes ? Il semble qu'il y ait une solution peu onéreuse par un système de clés qui éviterait d'installer des câbles.

Petits travaux :

- changer les éviers dans les classes et les mettre à hauteur d'adulte. Cette demande a déjà été formulée à plusieurs reprises. La mairie précise que cela pourra s'envisager uniquement l'année prochaine car cette année le budget va être principalement consacré aux ouvertures de classe sur la commune.

- Le nettoyage des portes pourrait-il être fait par la société de nettoyage qui vient pour nettoyer les vitres. Mesdames Mortamais et Simian expliquent que cela fait partie de la remise en état effectuée par les ATSEM pendant les grandes vacances et que cela doit être fait régulièrement.

Questions des parents d'élèves :

- les parents demandent également le recrutement d'une ATSEM ?
- Liste de fournitures scolaires : les enseignantes les feront parvenir aux parents d'élèves dès le vendredi 16 juin. Les cocottes rousses proposent de faire un partenariat avec l'association des parents d'élèves afin de fournir des « kits » et éventuellement des réductions et reverser un pourcentage des ventes. Un bon de commande sera distribué aux parents dans les semaines à venir.

Conseil extraordinaire sur les rythmes scolaires

La mairie est en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours.

L'école aussi, à condition d'avoir une réponse claire et de pouvoir informer les parents d'ici la fin du mois de juin. La réponse dépend de la publication du décret ministériel.

La mairie a fait une demande pour être commune pilote mais attend toujours la réponse. Ce dispositif permettrait de passer outre la publication du décret et de mettre en place la semaine de 4 jours dès la rentrée.

Si on repasse à la semaine de 4 jours, le centre ré-ouvrira le mercredi matin.

Vote

Pour = 13

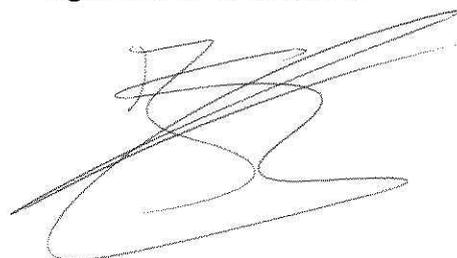
Contre = 1

Abstention = 0

signature de la secrétaire

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line extending to the right.

signature de la directrice

A handwritten signature in black ink, featuring a complex, multi-stroke design with several loops and a long horizontal tail extending to the right.